

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

12 décembre 2017 à 17 h 30

à la salle du conseil de l'Arrondissement des Rivières, 330, rue Chabot

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Questions découlant du procès-verbal
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 novembre 2017
4. Communications écrites au conseil
 - 4.1 Liste des virements budgétaires pour le mois de novembre 2017
5. Première partie de la période d'intervention des membres du conseil
6. Première période de questions des citoyens
7. Propositions
 - 7.1 Division de la gestion du territoire
 - 7.1.1 Approbation d'un projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 23310Mb*, R.C.A.2V.Q. 217 (247, avenue Santerre) - A2GT2017-123
 - 7.1.2 Approbation d'un projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement Des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22515Ip*, R.C.A.2V.Q. 219 (Silicycle) - A2GT2017-124
 - 7.1.3 Approbation d'un projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 22325Rb, 22326Hb et 22504Cb*, R.C.A.2V.Q. 218 (Rue du Rhin et Adrenaline Sports) - A2GT2017-125
 - 7.1.4 Nomination de membre et de secrétaires pour siéger au sein du comité consultatif d'urbanisme de l'Arrondissement des Rivières - A2GT2017-126
 - 7.2 Division de la culture, du loisir et de la vie communautaire
 - 7.3 Direction
 - 7.4 Autres unités administratives
 - 7.4.1 Avis de modification numéro 2 relatif au contrat pour l'entreposage et le concassage de rebuts d'enrobé bitumineux, de béton, de ciment et de roc (2016-2017) - Lot 3 - Arrondissement des Rivières (VQ-48122) - AP2017-726
 - 7.4.2 Ordonnance numéro O-201 concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau local relativement à l'avenue Raymond-Blouin - quartier Duberger-Les Saules, district de Vanier-Duberger - A2GT2017-119
 - 7.4.3 Ordonnance numéro O-205 concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement sur la rue Chabot - quartier Vanier, district de Vanier-Duberger - TM2017-052
 - 7.4.4 Ordonnance numéro O-206 concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement sur l'avenue du Pont-Scott - quartier Vanier, district de

8. Matières nécessitant une consultation publique
 - 8.1 Demande de dérogation mineure concernant la propriété située au 160, boulevard Louis-XIV - A2GT2017-115
9. Matières prévues à l'ordre du jour supplémentaire
10. Avis de motion et projets de règlement
11. Adoption des règlements
 - 11.1 Adoption du *Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur la tarification de biens et de services et les autres frais*, R.C.A.2V.Q. 216 - A2DA2017-072
 - 11.2 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à une utilisation temporaire sur le lot 1 229 582 du cadastre du Québec*, R.C.A.2V.Q. 210 (École du Buisson - roulottes temporaires) - A2DA2017-074
 - 11.3 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21520Ha*, R.C.A.2V.Q. 211 (Rue du Larmier - marges) - A2DA2017-075
 - 11.4 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21204Ha, 21205Ha et 21206Ha*, R.C.A.2V.Q. 212 (Secteur de la rue Chauvet - marge avant) - A2DA2017-076
 - 11.5 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21730Cd*, R.C.A.2V.Q. 213 (Restaurant Barbies - café-terrasse) - A2DA2017-077
12. Deuxième période de questions des citoyens
13. Deuxième partie de la période d'intervention des membres du conseil
14. Clôture

L'assistante-greffière
d'arrondissement

Danielle Tremblay

P.S. Veuillez prendre note que la prochaine séance ordinaire du conseil de l'Arrondissement des Rivières aura lieu le 23 janvier 2018, à 17 h 30, à la salle du conseil du bureau d'arrondissement, au 330, rue Chabot, Québec.